

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 09 mars 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de présents : 22
Nombre de membres ayant donné procuration : 05
Nombre d'absents non représentés : 06
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités administratives à délibérer à distance,
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 09 mars 2023 à 14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VI – Calendrier des inscriptions administratives 2023-2024 (cf. annexe)

adopte à l'unanimité le calendrier des inscriptions administratives 2023-2024.

VOTE : POUR : 17

Pau, le 17/03/2023
Le Président,



Laurent BORDES

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2023-2024

L'inscription en ligne OU la réinscription en ligne est **OBLIGATOIRE**

Ouverture le Mardi 4 JUILLET 2023 à 14H

DATES LIMITES D'INSCRIPTION :

Cursus LICENCE et BUT			
L1 et BUT 1 ^{ère} année	Lundi 24 juillet 2023 inclus (Pour les candidats ayant confirmé leur vœu Parcoursup avant le 14 juillet 2023 inclus)	Vendredi 25 août 2023 inclus	
Autres (L2, L3, LP, BUT2)	Lundi 4 septembre 2023 (Date officielle rentrée universitaire)		
Cursus MASTER			
M1 : <i>Après votre acceptation définitive sur Mon Master un délai de 48 h peut être nécessaire pour s'inscrire en ligne</i>	Lundi 24 juillet 2023 inclus (Proposition acceptée définitivement jusqu'au 21 juillet)	Vendredi 1^{er} septembre 2023 inclus (Proposition acceptée définitivement entre le 22 juillet et le 31 août)	Proposition acceptée définitivement après le 31 Août inscription obligatoire dans un délai de 48 h
M1 étudiants internationaux (hors EEE, Andorre, Suisse et Monaco)	Vendredi 21 juillet 2023 inclus	Au plus tard le Vendredi 22 septembre 2023 inclus (visa obtenu tardivement)	
M2	Lundi 4 septembre 2023 inclus		
M2 étudiants internationaux	Vendredi 22 septembre 2023 inclus (visa obtenu tardivement)		
Cursus INGENIEUR (Ecoles)			
Tous niveaux	Lundi 4 septembre 2023 inclus		
Cursus Doctorat			
1 ^{ère} année d'inscription	Jeudi 30 novembre 2023 inclus		
Réinscription	Mardi 31 octobre 2023 inclus		

Détail du calendrier relatif aux CPGE :

Cursus CPGE	
1 ^{ère} année	* Le 11/09/2023 : transmission par mail à l'UPPA du fichier extrait de Parcoursup des élèves inscrits en CPGE . * 2 ^{ème} quinzaine de septembre : envoi d'un mail générique aux élèves leur indiquant la procédure à suivre pour s'inscrire en ligne (le Lycée sera en copie)
2 ^{ème} année	Réinscription à compter de la mi-juillet 2023 <u>après réception d'un mail envoyé par l'UPPA</u> et au plus tard le 01/09/2023
Ouverture de la hotline UPPA	Mardi 4 juillet 2023
Résultats du baccalauréat	A partir du Mardi 4 juillet 2023
Ouverture des inscriptions en ligne UPPA	A partir du Mardi 4 juillet 2023 à 14H
Fermeture du Pôle Central d'Inscription (**)	Mercredi 26 juillet 2023 au soir
Réouverture du Pôle Central d'Inscription	Lundi 21 août 2023 matin
Clôture des inscriptions UPPA	Vendredi 29 septembre 2023

(**) les inscriptions et réinscriptions en ligne restent ouvertes

En cas d'inscription hors délais, une demande d'inscription tardive sera à renseigner par l'étudiant et soumise à la décision du Directeur du Collège concerné.